



**Au Fil Des Arts**  
Centre culturel et artistique  
*La culture en partage* Prémian (34)

# PROJET ASSOCIATIF

**2022-2026**

# SOMMAIRE

## **I. CE QUI CONSTITUE L'ÂME d'Au Fil Des Arts**

1. Historique
2. Objectifs du projet associatif
3. Les valeurs et les missions d'AFDA

## **II. LES AXES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

1. Prendre en compte le territoire et son évolution
2. Permettre à chacun d'accéder aux pratiques artistiques, culturelles, de bien-être et de loisirs
3. Impliquer la population

## **III. LE PROJET D'ACTIVITES d'AFDA pour les 5 années à venir**

1. Projections de films
2. Concerts et spectacles
3. Initiation aux techniques audiovisuelles
4. Ateliers et stages
5. Événements familiaux
6. Moments conviviaux / espaces de rencontre
7. Festivals
8. Projets artistiques autour du patrimoine
9. Soutien à la création
10. Réalisations audiovisuelles

## **IV. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE**

1. Moyens humains et matériels
2. Fonctionnement
3. Partenaires

## **V. EVALUATION DES ACTIONS**

1. Critères quantitatifs
2. Critères qualitatifs
3. Instances de suivi
4. Outils de suivi

## **I. CE QUI CONSTITUE L'ÂME d'Au Fil Des Arts - AFDA**

AFDA défend et anime **un projet associatif, social, culturel et artistique**, sur la commune de Prémian et le territoire des Hauts Cantons de l'Hérault, en *Zone Rurale à Revitaliser - ZRR* - dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc. L'association agit en interaction avec la population, les acteurs publics, sociaux, culturels, éducatifs et associatifs de ce territoire.

### **1. Historique**

L'association Au Fil des Arts, créée en 1997, est basée à Prémian, dans les locaux d'une ancienne coopérative fruitière mis à disposition par la mairie.

**L'objet de notre association, reconnue d'intérêt général, est de promouvoir l'art et la culture en milieu rural.**

Afin de soutenir l'action des bénévoles, l'association a créé un poste pour le secrétariat et la coordination des événements dès 1999.

En 2012, l'association a pris un tournant plus professionnel avec l'aménagement de la salle de spectacle, permettant d'accueillir des spectacles vivants, l'obtention des licences d'entrepreneur de spectacle, le soutien grandissant des partenaires institutionnels et la création d'un second emploi à temps partiel pour renforcer le volet cinéma/audiovisuel : régie de spectacle, projections et ateliers vidéo.

En 2018, l'association a reçu l'agrément Espace de Vie Sociale - EVS - de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Hérault. Un projet social a été mis en place pour 2019-2022, en accord avec le projet associatif datant de septembre 2016. Cet agrément a permis à l'association d'avoir un poste à plein temps, réparti entre l'animation, la régie de la salle de spectacle et la direction de l'EVS.

L'association repose sur le travail conjoint des salariés et de membres actifs très impliqués qui assurent le fonctionnement quotidien et l'organisation des manifestations. L'association accueille également de nombreux partenaires associatifs qui proposent des activités dans ses locaux. Il faut souligner le rôle important des volontaires en service civique qui participent avec enthousiasme à la vie de l'association.

### **2. Objectifs du projet associatif**

Un travail collectif a permis d'aboutir à ce projet associatif. Il a tenu compte de l'historique de l'association, de son évolution et du bilan des actions passées.

Les objectifs sont les suivants :

- Définir le cadre des actions de l'association
- Veiller à la cohérence avec le projet social EVS
- Fédérer les adhérents, les bénévoles et les salariés autour d'une vision collective de l'avenir de l'association et de ses projets
- Améliorer la lisibilité de notre projet sur le territoire, mieux faire connaître l'action sociale et culturelle de l'association auprès de nos partenaires

### 3. Les valeurs et les missions d'AFDA

AFDA se reconnaît dans des valeurs relevant de l'éducation populaire :



Ce projet repose sur différentes missions :

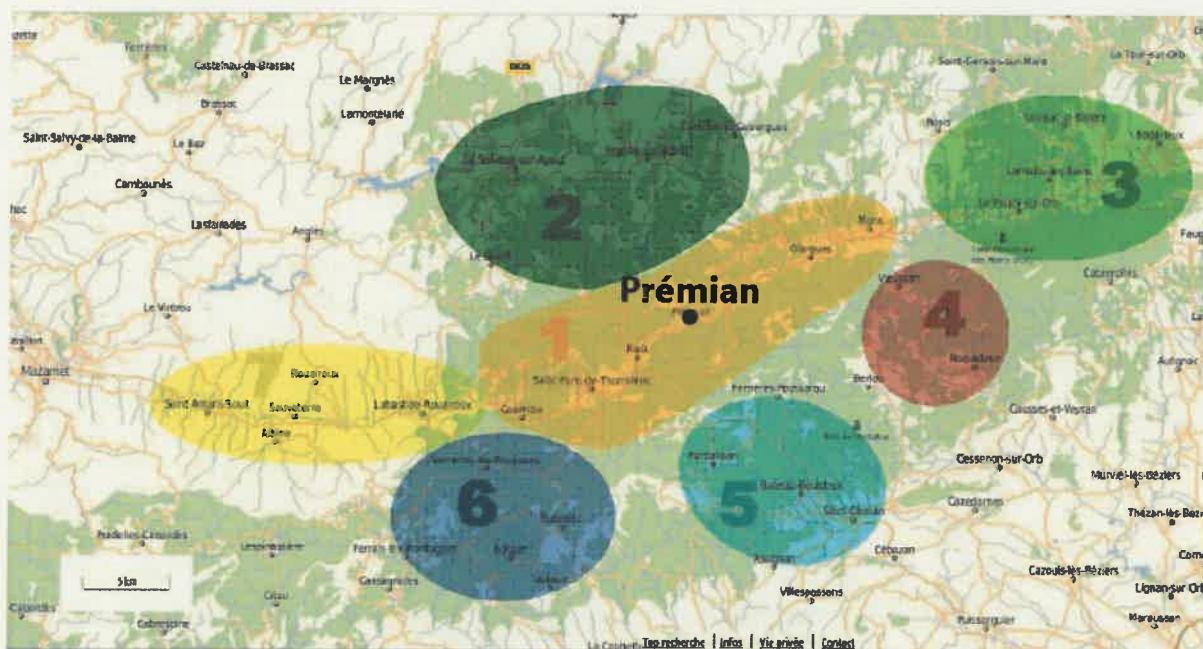
- Développer un *mieux vivre ensemble* en favorisant la mixité sociale et culturelle
- Nourrir les besoins de culture et de découverte
- Proposer des moyens permettant de mieux se comprendre et de mieux comprendre son environnement (sociétal, géographique, culturel, historique...)
- Défendre et revendiquer une identité associative ouverte à tous

## II. LES AXES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

AFDA souhaite proposer un programme culturel ouvert à tous, pensé et mis en œuvre par la population.

### 1. Prendre en compte le territoire et son évolution

Carte du territoire d'AFDA



Les usagers réguliers viennent essentiellement du secteur 1 (environ 20 km autour de Prémian). Les autres secteurs sont représentés en fonction de la spécificité des événements proposés.

AFDA est l'un des seuls lieux des Hauts Cantons proposant des activités socioculturelles ouvertes à tous tout au long de l'année.

AFDA souhaite poursuivre son engagement dans le développement du territoire, en s'impliquant activement dans des réflexions et des actions, à des échelles territoriales diverses et aux côtés d'acteurs variés.

L'association travaille activement à être au fait des besoins des habitants (sondages, enquêtes consciencisantes).

### 2. Permettre à chacun d'accéder aux pratiques artistiques, culturelles, de bien-être et de loisirs

- Par une offre diversifiée
  - Par des propositions tarifaires adaptées permettant l'accès au plus grand nombre
- Notre politique tarifaire actuelle est la suivante
- tarif spécial pour les adhérents
  - tarif réduit pour les mineurs et les adhérents bénéficiaires des minimas sociaux
  - gratuité ou tarif peu élevé pour de nombreux événements

- tarif privilégié pour les spectacles / restauration accordé aux bénévoles participant activement à la préparation des manifestations

- Par une démarche d'actions hors les murs pour toucher les publics isolés

### **3. Impliquer la population**

Les habitants peuvent s'associer à la mise en œuvre des événements :

- Être porteur de projet, accueilli par AFDA : mise à disposition de la salle de spectacle/cinéma ou de l'atelier, avec appui technique (régisseur) si nécessaire
- Être porteur de projet avec un besoin de partenariat pour l'organisation et/ou la réalisation
- Être bénévole pour aider à l'organisation et/ou à la réalisation d'événements
- Être une force de proposition d'activités
- Être membre d'une commission thématique de travail : communication, programmation, etc.

## **III. LE PROJET D'ACTIVITES d'AFDA pour les 5 années à venir**

Les exemples sont indicatifs, ils sont basés sur les événements passés ayant rencontré du succès et que l'association souhaite reconduire. Le projet évoluera donc selon les évaluations, les idées nouvelles, le contexte.

### **1. Projections de films**

*Volet échanges citoyens et éducation aux images du projet EVS*

Depuis plus de 20 ans, le cinéma est une partie importante de l'activité culturelle d'AFDA et de son identité. Les projections ne se résument pas à un simple visionnage. Elles sont également des moments de rencontre et de discussion. L'association s'efforce de mettre en place un temps d'échange autour de chaque projection. AFDA dispose d'un équipement lui permettant de déplacer son activité cinéma hors les murs, en salle et en plein air, pour ses propres actions ou comme prestataire.

Des actions variées autour du cinéma, par exemple :

- cinéma Art et essai
- ciné-débat
- ciné musique
- ciné enfant
- courts-métrages
- cinéma plein air

### **2. Concerts et spectacles**

AFDA propose des événements culturels, pour adultes, pour enfants, tout public, et privilégie des représentations de qualité professionnelle, mais est également ouverte aux projets amateurs, selon le partenariat ou l'objectif.

Ce programme culturel peut s'exprimer sous différentes formes, par exemple :

- concert / Musique
- spectacles vivants (théâtre, danse, cirque, performances, poésie, etc.)
- spectacles éducatifs

### **3. Initiation aux techniques audiovisuelles**

*Volet échanges citoyens et éducation aux images du projet EVS*

AFDA propose des ateliers audiovisuels à des publics variés (jeunes enfants, adolescents, adultes), pour comprendre et pratiquer un mode d'expression en groupe.

Les ateliers peuvent être organisés en partenariat (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Mutualité Sociale Agricole, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, Ligue de l'Enseignement, etc.)

AFDA peut également être prestataire pour une autre structure (écoles, associations, etc.)

### **4. Ateliers et stages**

*Volet échanges citoyens du projet EVS*

AFDA met en place dans ses locaux des ateliers pour apprendre et échanger des savoirs dans un but d'épanouissement et de découverte, en partenariat avec des associations, intervenants locaux, des institutions ou des bénévoles.

L'association peut également mettre à la disposition ses locaux à des structures ou à des habitants qui souhaitent proposer des ateliers.

Ces ateliers prennent autant de formes que de propositions, par exemple :

- vannerie
- peinture
- théâtre, danse
- photographie
- Pilates, relaxation
- bricolage (fabrication de cadeaux, d'abris pour animaux, de produits naturels)

### **5. Événements familiaux**

*Volet Soutien à la parentalité du projet EVS*

AFDA souhaite accueillir les familles et répondre aux besoins sociaux et culturels qu'elles ont exprimés. AFDA propose d'aider les porteurs de projet à mettre en place des activités autour de la relation parent-enfant, des sorties en famille, des rencontres entre familles ou habitants.

Le collectif *graines de familles* est, depuis 2019, à l'initiative de nombreuses actions de soutien à la parentalité. Par exemple :

- formations à l'éducation positive
- goûters partagés
- chasse au trésor
- ateliers (cirque, danse, musique)
- espaces enfant, en parallèle avec un événement adulte

## **6. Moments conviviaux / espaces de rencontre**

AFDA souhaite développer des espaces de rencontres intergénérationnelles autour d'activités culturelles, artistiques, ludiques, par exemple :

- des jeux de société
- soirées jazz
- soirées karaoké

## **7. Festivals**

AFDA aspire à créer des moments forts, festifs, ouverts à un large public, en partenariat avec d'autres associations.

Le Festival Culturalité a fêté ses 20 ans, Courts dans la Vallée ses 14 ans. AFDA souhaite continuer à honorer ces rendez-vous, connus et attendus de notre public.

Culturalité, sous le soleil de l'été, propose concerts, spectacles de rue, conférences, séances de cinéma, autour d'un grand repas convivial.

Courts dans la Vallée offre aux adultes et enfants, le temps d'un week-end, une sélection de courts-métrages. Le public et le jury, sous l'égide de son président d'honneur, sont invités à élire leur court préféré.

Au Fil des Arts participe également au festival occitan Maï que Maï, en partenariat avec l'association Tifa TafaTafanari.

## **8. Projets artistiques autour du patrimoine**

*Volet Culture et patrimoine local du projet EVS*

AFDA souhaite sensibiliser les habitants à leur patrimoine historique, architectural, culturel et artistique, en tant qu'élément d'éducation, de création et de liens, mais aussi comme occasion de renouveler son regard et se réapproprier le territoire. Ces actions sont menées avec le concours de partenaires publics et privés.

Parmi les actions que AFDA souhaite poursuivre ou créer, nous trouvons par exemple :

- ateliers artistiques ( rando-croquis, peinture, photo)
- création de parcours artistiques, (Au Fil des Rues à Prémian)

## **9. Soutien à la création**

*Volet Culture et patrimoine local du projet EVS*

AFDA souhaite soutenir la création. L'accueil en résidence offre aux artistes la possibilité de réaliser un travail de recherche ou de création. Pour cela, AFDA met à disposition la salle de spectacle et peut accorder un soutien technique si nécessaire.

L'association organise également des expositions d'œuvres d'artistes locaux.

## **10. Réalisations audiovisuelles**

AFDA est en capacité de proposer des prestations audiovisuelles : captage, montage, etc.



## IV. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

### 1. Moyens humains et matériels

Les actions sont mises en œuvre de façon conjointe par les salariés, les membres du CA et les bénévoles. Un service civique se joint régulièrement à l'équipe.

Pour proposer une offre de qualité à tous les habitants des Hauts Cantons, il est nécessaire de pérenniser les moyens, matériels et humains, et pour cela assurer son financement. Il s'agit notamment de maintenir les 2 postes indispensables au fonctionnement de l'association :

- Le poste de secrétariat : coordination des activités, communication, gestion des dossiers
- Le poste de direction de l'EVS et d'animation-régie : cinéma, spectacles, projets audiovisuels

Cela suppose un travail collectif continu de montage de dossiers de subventions et la recherche active d'autofinancement : prestations, billetterie, bar et repas, mécénat et cotisations.

### 2. Fonctionnement

Afin de favoriser la collégialité, la transparence du fonctionnement et la participation des adhérents aux divers projets, l'association fonctionne de la manière suivante :

- Un **bureau**
- Un **conseil d'administration** composé de 15 membres maximum qui se réunit une fois par mois. Afin de permettre aux futurs administrateurs de se familiariser avec l'association et ses rouages, il leur est demandé d'effectuer une année en tant que membre actif, au cours de laquelle ils peuvent assister à toutes les réunions de l'association.
- Des **commissions thématiques** (communication, programmation, etc.) permanentes ou éphémères, qui sont composées de membres du CA, d'adhérents, et de partenaires. Elles sont un lieu de réflexion et de proposition.
- Des **collectifs**, constitués de bénévoles, organisent les événements réguliers (festivals, Au Fil du Jazz, etc.)
- Des **porteurs de projets** (toutes personnes, adhérentes ou non) peuvent proposer un projet de manifestation (débat, concert...). Après validation du projet, un référent du CA les accompagne dans la réalisation.

### 3. Partenaires

AFDA fonctionne grâce aux différents partenariats qui ont pu se mettre en place au fil du temps. L'association a à cœur de continuer à nouer des liens avec les autres acteurs du territoire :

- **Les partenaires associatifs et les collectifs** avec qui l'association co-organise certains événements et mutualise ses moyens : Échos-ci Échos-là, Ça va Jazzer, Ciné-club de Bédarieux, la bibliothèque de Prémian, le CPIE du Haut Languedoc, Cebenna, Tafanari, La ligue de l'Enseignement, Feuillandrôle, Graines de familles, les associations de parents d'élèves, etc.
- **Les intervenants locaux et les bénévoles**
- **Les partenaires institutionnels** qui apportent un soutien financier considérable pour réaliser les actions ou assurer le fonctionnement : la commune de Prémian, la CAF34, le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (service civique), la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, la Communauté de Commune du Minervois au Caroux, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, la Région Occitanie, la Mutuelle Sociale Agricole, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, le Mouvement Rural, etc.

- **Les dispositifs de soutien à l'emploi** : FONJEP - Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire - et CAF34.
- **Les structures** pour qui nous effectuons des **prestations de service** : les communes, les collèges, les écoles, La Maison d'Enfants à Caractère Social –MECS-, l'Association Agir, Soigner, Eduquer, Insérer –ASEI-).
- **Les adhérents mécènes**

## V. EVALUATION DES ACTIONS

L'évaluation de nos actions doit reposer sur plusieurs indicateurs. En effet, répondre à la question «est-ce que ça marche ?» est insuffisant. Il faut aussi s'intéresser à «pourquoi ça marche ?» et «comment ça marche ?». Il s'agit avant tout de tirer des enseignements susceptibles d'éclairer la prise de décision en vue de poursuivre ou de modifier l'action.

### 1. Critères quantitatifs

Missions et indicateurs :

- **Développer un *mieux vivre ensemble* en favorisant la mixité sociale et culturelle** : secteurs géographiques du public, tranches d'âge, proportion d'entrées à tarifs spéciaux (minimas sociaux, jeunes, etc.)
- **Nourrir les besoins de culture et de découverte** : calendrier et nombre d'événements par type (théâtre, cinéma, atelier, festival, etc.), nombre de types
- **Proposer des moyens permettant de mieux se comprendre et mieux comprendre son environnement par des événements spécifiques** : nombre d'événements spécifiques / nombre total d'événements proposés, fréquentation
- **Défendre et revendiquer une identité associative ouverte à tous** : diversité des types de communication mis en place pour informer les habitants de leur possibilité de participer, nombre de nouveaux participants dans les différentes instances de l'association (voir IV.2)

### 2. Critères qualitatifs

Missions et indicateurs :

- **Développer un *mieux vivre ensemble* en favorisant la mixité sociale et culturelle** : évolution des relations entre usagers/participants
- **Nourrir les besoins de culture et de découverte** : appréciation du public (qualité, diversité)
- **Proposer des moyens permettant de mieux se comprendre et mieux comprendre son environnement** : thématiques développées, pertinence de l'action au regard de l'objectif fixé
- **Défendre et revendiquer une identité associative ouverte à tous** : évolution dans l'accompagnement des propositions extérieures et de l'image de l'association

### 3. Instances de suivi

Les actions sont évaluées par les porteurs de projet et les référents.

Le CA évalue tous les mois les actions grâce aux bilans des porteurs de projet et des référents.

Le CA évalue chaque année son projet associatif en fonction des critères susmentionnés.

Lors de l'Assemblée Générale, une fois par an, les adhérents valident le bilan des actions, le budget de l'année et son budget prévisionnel.

#### 4. Outils de suivi

- Une fiche bilan pour le porteur de projet et/ou le référent, intégrant des indicateurs : diversité des tranches d'âge, barème de satisfaction (de 1 à 5 avec 1 pour *pas du tout satisfait/pas d'accord* et 5 pour *très satisfait/tout à fait d'accord*), etc.
- Enquête orale auprès du public, des habitants
- Votes qualitatifs avec smileys
- Observations par les bénévoles et les salariés

Enfin, ce projet est porté par la joie éprouvée à partager un moment ensemble, qu'il soit chaleureux, profond, exaltant, étonnant ou drôle ; le plaisir de s'enrichir grâce à la culture, au débat ou à la transmission de savoirs ; le besoin de prendre sa place dans une vie associative pleine de potentiels ; l'épanouissement de tous.

Fait à Prémian, le 2 novembre 2021,

Le Conseil d'Administration

Annie Del Papa, co-présidente



Karine Maréchal, co-présidente

